



Sculpture de personnages de cinema

Par **annes0oo**, le **29/03/2017** à **16:26**

Bonjour,

Je fais des peintures et sculptures en amateur. J'expose souvent dans ma région et des fois je vends quelques tableaux (abstrait, portrait)

En ce moment je réalise des sculptures inspirés de Star Wars (masque de dark Vador en clou, R2D2 en canette recyclés, etc), j'aurais aimé savoir si comme mes tableaux, j'ai le droit de les exposer et de les vendre.

A t on le droit de vendre des objets inspiré du film Star Wars, et d'autre film ou marque en général?

Merci d'avance de votre réponse